

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705479>

Marie-Pierre Vega

9 min read

Groupes de niveaux : Il faudra faire un travail très fin, collège par collège (B. Beignier, recteur d'Aix-Marseille)

"Avec les moyens qui nous sont donnés, il faudra travailler avec les chefs d'établissement, en leur demandant : quel est votre projet d'établissement ? Quel est votre défi ?" dans la mise en place des groupes de niveaux en 6e et 5e, explique le recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Bernard Beignier, mardi 9 janvier 2024, lors d'une conférence de presse sur la rentrée prochaine. Sur les 75 postes alloués au 2nd degré, 38 iront aux collèges des Bouches-du-Rhône, qui concentre l'essentiel de l'éducation prioritaire. Pour la FSU 13, ces chiffres sont "très loin de répondre aux besoins".



Au centre, Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, entouré (de g. à d.) de Philippe Maheu, Dasen par intérim du Vaucluse, Jean-Yves Bessol (Bouches-du-Rhône),

Mickaël Cabekke (Alpes de Haute-Provence) et Aymeric Meiss (Hautes-Alpes), mardi 9 janvier 2024. AEFinfo - M.-P. Vega

"Nous devons faire un travail très fin, collège par collège" pour mettre en place en septembre 2024 les groupes de niveaux en mathématiques et en français en 6e et 5e, une mesure annoncée en décembre dernier ([lire sur AEF info](#)), déclare Bernard Beignier, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, à l'occasion d'une conférence de presse consacrée à la préparation de la rentrée 2024, mardi 9 janvier, dans la foulée de sa présentation en comité social d'administration académique.

"Quand on regarde les établissements de l'académie, j'ai par exemple d'un côté les 47 collèges de l'éducation prioritaire des Bouches-du-Rhône, dont un certain nombre de REP+, où le défi sera considérable, et de l'autre les collèges des deux départements alpins, avec des établissements dont la caractéristique est d'être multisites", développe le recteur pour illustrer la diversité des situations.

"Travailler avec les chefs d'établissement"

Aussi, "avec les moyens qui nous sont donnés, il faudra travailler avec les chefs d'établissement, en leur demandant : quel est votre projet d'établissement ? Quel est votre défi ? Dans certains collèges, les élèves en difficulté sont très peu nombreux. C'est presque l'inverse dans d'autres." Et de se vouloir rassurant : "Nous veillerons à ne pas porter atteinte à l'unité de la classe pour que les élèves ne se sentent pas perdus". Par ailleurs, "les groupes constitués ne devront pas être des groupes définitifs : ce sera très souple, l'objectif est de soutenir l'élève".

Pour la rentrée 2024, dans le second degré, l'académie d'Aix-Marseille bénéficiera de 75 postes d'enseignement supplémentaires, pour une progression démographique de 425 élèves ([lire sur AEF info](#)). Ces moyens supplémentaires seront majoritairement déployés sur les collèges de Bouches-du-Rhône (qui concentre l'essentiel des établissements d'éducation prioritaire de l'académie), qui gagneront 38 postes, et des Alpes-de-Haute-Provence (1 poste), "afin d'accompagner la mise en place des groupes de niveaux", précise le dossier de presse du rectorat, qui ne chiffre pas le nombre d'ETP nécessaires au déploiement de cette mesure dans l'académie.

Des postes "loin de répondre aux besoins" (FSU 13)

Pour la FSU 13, "les 75 postes annoncés pour le second degré sont très loin de répondre aux besoins, ne serait-ce que pour financer les annonces du ministre comme les groupes de niveau en maths et en français en 6e et 5e". Dans un communiqué publié le 9 janvier à l'issue du CSA, l'organisation syndicale pointe que "ces emplois annoncés par le ministre sont en partie des redéploiements" et que "deux postes de CPE sont supprimés". "On le voit l'amélioration des conditions dans lesquelles les élèves étudient dans l'académie n'est pas à l'ordre du jour", en déduit-elle.

Pour le syndicat majoritaire, "il faudrait un millier d'emplois pour améliorer les conditions dans lesquelles les élèves sont scolarisés pour tenir compte du retard accumulé par notre académie depuis plus de cinq ans". Alors que le recteur assure à grand renfort de graphiques qu'"il n'y a jamais eu autant de postes par rapport au nombre d'élèves dans l'académie", la FSU affirme quant à elle que "le maintien du taux d'encadrement de 2017 aurait nécessité la création de plus de 600 emplois de plus sur la période dans le second degré". Selon elle, l'académie d'Aix Marseille, "dynamique du point de vue démographique, est notoirement sous dotée, en particulier du fait des conditions particulières de l'éducation prioritaire et des deux départements ruraux".

prépa-lycée : "Les élèves ayant de bons résultats pourraient peut-être obtenir une équivalence du DNB"

Les 36 autres postes supplémentaires alloués au second degré seront déployés dans les lycées, dont six pour financer, à partir de la rentrée 2024 quatre classes expérimentales de prépa-lycée destinées aux élèves n'ayant pas eu le diplôme national du brevet en fin de 3e ([lire sur AEF info](#)), une par département comme demandé par Gabriel Attal - devenu Premier ministre au cours de la conférence de presse.

Les lieux d'implantation n'ont pas encore été choisis, "mais ce ne sera pas difficile", assure le recteur. Ces classes seront implantées dans "des lycées, pas au collège, et permettront ensuite aux élèves de poursuivre une scolarité normale au lycée, mais en quatre ans au lieu de trois". "Les élèves qui obtiennent de bons résultats pourraient peut-être obtenir une équivalence du DNB", suggère Bernard Beignier qui dit avoir fait remonter cette idée au ministère.

Premier degré : une érosion démographique

Dans le premier degré, la baisse des effectifs constatée à la rentrée 2023 se poursuit avec une baisse attendue de 2 195 élèves, très largement concentrée sur les Bouches-du-Rhône. Dans ce contexte d'"érosion démographique", comme le souligne Bernard Beignier, la dotation académique ainsi que les dotations départementales sont stables à la rentrée 2024, sans perte ni création de postes. Cette évolution "confirme l'effort de dotation de l'académie au fil des années", estime le rectorat dans son dossier de presse. Les priorités, dans le premier degré, porteront sur la limitation des effectifs des classes de grande section de maternelle, CP et CE1 à 24 élèves, la poursuite du dédoublement de classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire et la poursuite des efforts en faveur de l'école inclusive.

Écoles innovantes : une première "amélioration des résultats scolaires"



Au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, le 9 janvier 2024.

Alors que 82 écoles "innovantes" sont engagées dans le plan Marseille en grand ([lire sur AEF info](#)), dont 75 % relèvent de l'éducation prioritaire ou accompagnée, de premiers résultats sont observables, indique Jean-Yves Bessol, ~~D...en~~ ~~D...en~~ des Bouches-du-Rhône, au cours de la conférence de presse. "La ~~D...pp~~ a isolé les résultats de ces 82 écoles aux évaluations nationales de CP et de CE1. Il faut être modeste, il s'agit d'une année seulement, il faudra ensuite voir la tendance sur les années suivantes, mais quelque chose est bien en train de se passer, avec une amélioration des résultats scolaires et du climat scolaire", se réjouit le Dasen.

Ainsi, selon le dossier de presse du rectorat, les résultats en début de CE1 sont "légèrement au-dessus des tendances nationales en mathématiques". "En comparaison des résultats nationaux, les élèves de ces écoles ont de meilleurs résultats en mathématiques en milieu de CP et en début de CE1, par rapport à leur position relative en début de CP". En moyenne, dans cette discipline, ils "se rapprochent en début de CE1 du niveau national des élèves de REP alors qu'ils avaient des résultats proches de ceux de REP+ en début de CP", est-il précisé.

50 nouvelles micro-structures d'ici 2025

Les premiers résultats obtenus par les élèves scolarisés dans les microstructures sont également encourageants, juge Jean-Yves Bessol. 375 élèves ont été scolarisés dans les dix micro-collèges et les dix micro-lycées ouverts à la rentrée 2022, toujours dans le cadre du plan Marseille en grand. Les taux de réussite ont été de 81 % au DNB, 71 % au CAP, et 90 % au bac professionnel, général ou technologique, soit des taux proches ou similaires aux taux de réussite académiques, souligne le Dasen des Bouches-du-Rhône.

"D'ici 2025, 50 nouvelles micro-structures ouvriront, dont 30 d'ici septembre 2024", annonce-t-il. Plusieurs seront implantées en dehors de Marseille, sur des communes proches telles que Vitrolles ou Maignane, précise-t-il. À cette date, l'offre de rescolarisation pour les élèves en situation de décrochage du département sera "d'une densité inégalée sur le territoire national", affirme le rectorat d'Aix-Marseille.

L'accueil de 8 h à 18 h dans tous les collèges REP et REP+ de Marseille

Annoncé par Emmanuel Macron en juin 2023 lors du lancement du deuxième volet de Marseille en grand ([lire sur AEF info](#)), et destiné à être étendu à tous les collèges de

l'éducation prioritaire à la rentrée 2024 ([lire sur AEF info](#)), l'accueil prolongé des élèves de 8 heures à 18 heures est mis en place dans "tous les collèges de l'éducation prioritaire de Marseille, avec au total 40 des 47 collèges REP et REP+ du département engagés dans cette dynamique", assure le DASEN des Bouches-du-Rhône Jean-Yves Bessol. "Cela peut être très modeste, mais ça existe partout, sous la forme de soutien scolaire et/ou d'activités culturelles et sportives, assuré par des enseignants et/ou des associations."

Generated with Reader Mode